

Image not found or type unknown



Delais pour carte de 10ans

Par **lady laura**, le **12/08/2008** à **18:26**

Mon ami a son rdv à la prefecture lundi avec tous les papiers qu'on lui a demandé lors d'un précédent entretien pour sa carte de 10ans.

savez vous quel est le délai pour obtenir cette carte????

certaines personnes nous ont dit 3mois mais ça me paraît énorme...

merci pour vos réponses

Par **marielorem**, le **12/08/2008** à **20:34**

j'ai reçu ma carte de 10ans après 2mois

Par **lady laura**, le **13/08/2008** à **09:02**

merci!!! pour ta réponse... j'espère qu'il l'aura sous 2mois!!!! le plus tôt sera le mieux

Par **amis**, le **13/08/2008** à **20:05**

j'ai reçu ma carte séjour 10 ans en 6 mois mais ça dépend le cas de ton ami

Par **lady laura**, le **14/08/2008** à **09:48**

6moi waw!!! c'est long!!! il attend sa carte pour vie familiale .

Par **lady laura**, le **18/08/2008** à **17:21**

il a été à son rdv aujourd'hui avec tous les papiers demandé, contrat de travail livret de famille...

mais on lui redonne un autre rdv au mois de septembre...

je ne comprends pas pourquoi...

sa carte qu'il a en cours se perime fin novembre, est-ce que ça a un rapport???

je ne comprends pas pourquoi ce troisième rdv et lui non plus.

Par **marielorem**, le **18/08/2008** à **18:36**

c'est normal pour son rdv c'est pour passer un entretien labas sur place 15mn seulement ça ne dure pas on lui posera quelques questions sur la France les noms des historiens de la France, les écrivains la couleur du drapeau français le parlement le sénat bref il doit lire les documents qu'on lui avait remis lors de sa journée d'intégration en France moi après ce rdv j'ai eu après 2 semaines la visite de la gendarmerie chez moi à la maison ils ont visité notre chambre et demandé les photos du mariage les factures à nos 2 noms voilà je crois que je t'ai aidé

Par **lady laura**, le **19/08/2008** à **09:39**

même pour la carte de 10 ans????

ces documents et ces questions lui ont déjà été remis et posés ...

je ne comprends pas...

en plus on ne lui a pas remis de réciproque, sa carte de séjour actuelle courant jusqu'à la mi novembre.

Par **lady laura**, le **19/08/2008** à **09:44**

il a été à la préfecture en juillet pour prendre son rdv en août avec tous les papiers, ...

il y est retourné hier avec les papiers demandés et avec son épouse comme on lui avait

pour d autres amis il n y a pas eu autant de procédures et de rdvs!

mais étant donné que sa carte de séjour expire le 20 novembre croyez-vous qu'on lui donne directement sa carte de 10 ans sans passer par le récépissé????